



Un nouveau temps fort de mobilisation

Appel unitaire pour le 1er Mai

« Exigeons : de vrais emplois, de meilleurs salaires, une protection sociale de haut niveau, des services publics de qualité , le droit à la santé pour tous, le retrait des réformes »

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel **des revendications du 5 janvier 2009** portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.



Rappel :

Déclaration de propositions et revendications communes du 5 janvier 2009 des organisations syndicales Cfdt, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

1 - Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique

2 - Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

3 - Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat

4 - Préserver et améliorer les garanties collectives

5 - Réglementer la sphère financière internationale

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour **répondre à l'ensemble des revendications**.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour **faire du 1er Mai un nouveau temps fort de mobilisation** pour peser sur le gouvernement et le patronat.

Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales. (CF encadré page suivante)

Pour préparer le 1er Mai, elles conviennent de **faire du mois d'avril un mois de mobilisations** ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités.

En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...)

Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.

Unité syndicale le 1er mai : C'est historique ! Une bonne chose pour 76% des Français

Si l'on en juge par les tendances annoncées par les sondages, les Français approuvent massivement les mobilisations sociales et leur contenu revendicatif. Ils se réjouissent de l'unité syndicale inédite pour ce 1er mai.

Passer d'un soutien de l'opinion à une disponibilité pour agir et un engagement dans les manifestations, c'est tout l'enjeu de ces prochaines semaines.

A moins de trois semaines du grand rendez-vous unitaire le 1er mai, les enquêtes d'opinion continuent à montrer le fort potentiel de mobilisation sociale. Selon une enquête LH2 pour nouvelobs.com trois Français sur quatre (76%) qualifient de "bonne chose" le fait que les huit centrales syndicales manifestent pour la première fois ensemble le 1er mai prochain sur la base de revendications communes". Toujours selon nouvelobs.com, "l'approbation est particulièrement massive parmi les sympathisants de gauche : 91% y voient une "bonne chose" contre 8% une "mauvaise chose" (1% n'ont pas d'opinion). Les sympathisants de droite approuvent eux aussi l'union des syndicats à une nette majorité : 61% contre 35% (4% ne se prononcent pas)."



Vous êtes attachés à l'unité syndicale et vous avez raison !

Dans le Var, les organisations syndicales sont au diapason de ce qui se construit au niveau national. Plusieurs initiatives communes sont d'ores et déjà arrêtées dans le cadre de **la préparation du 1^{er} Mai** :

- ◆ Un tract unitaire d'appel à manifester le 1^{er} Mai et à faire encore plus fort que le 29 Janvier et 19 Mars dernier est à disposition.
- ◆ Une rencontre commune avec Hubert Falco, secrétaire d'Etat a eu lieu le 9 avril dernier pour faire le point sur la situation économique et sociale dans le département. Les organisations syndicales ont formulé des propositions.
- ◆ Une demande de rencontre unitaire avec le Préfet du Var a été faite.
- ◆ Des initiatives de diffusion de tracts sont organisées à La Seyne dans la zone d'entreprises des Playes, le jeudi 16 avril à partir de 7 H. 00, à Toulon, devant le Centre commercial Mayol, Place des Mûriers, le 28 avril de 12 H. 00 à 14 H. 00.
- ◆ Les organisations syndicales départementales, sont en contact régulier pour faire le point. Elles ont lancé un appel en direction des salariés pour que ceux-ci franchissent le pas, se syndiquent et participent activement à la construction des mobilisations en cours.



Les Manifs dans le Var :

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, sont les premières victimes de cette crise. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.

Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité **d'agir en commun, en particulier lors de la journée du 1er Mai**, pour obtenir des mesures favorables aux salariés, les organisations syndicales **CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés à participer massivement aux rassemblements unitaires** organisés dans le département :

Toulon : 10 H. 00

Place de la Liberté

Draguignan : 10 H. 30

Sous – Préfecture

St - Raphaël : 10 H 30

Square de Provence

Brignoles : 10 H.

Place des cars

Salernes : 10 H 30

Place G. Péri